

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 580

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 9

I. – À l’alinéa 33, substituer à la première occurrence des mots :

« de ceux »

les mots :

« des bassins ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les deuxième et troisième occurrences des mots :

« de ceux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.